

Compte-rendu de la commission Finances du 26/06/2008

Présents : Mmes Cour, Dubail, Mrs Gaiffe, Grillon et Driano
Mme Kebbache

Excusés : Mme Guichon, Mrs Munnier et Cankaya

- ✓ La présentation du compte administratif n'a pas été l'objet de commentaires particuliers mais quelques explications ont été demandées par M. Driano, concernant les effectifs du personnel.
- ✓ La décision modificative N° 1 a nécessité quelques précisions concernant les frais de personnel inscrits et la fonction de cette personne.
Il s'agit de la rémunération d'un chef de projet, qui était auparavant employée par l'ACEIF et travaillait pour la mairie.
La mairie versait une somme correspondant à ce salaire à l'organisme, ce qui n'aura plus lieu d'être.